

Reçu le 10 1823 Paris le 18 Février 1824. R3

Ministère  
de  
l'Intérieur.

3<sup>e</sup> Division  
1<sup>er</sup> Bureau

Beaux arts.

École de  
Rome.

Demande du  
compte de 1823.

Monsieur Vous m'entretenez par  
votre lettre Du 26 Janvier dernier De la Situation  
financière De l'Académie Royale De France  
à Rome au moment où vous occupez  
De la rédaction Du compte De 1823.

J'étois avec satisfaction que vous n'ayez  
rien négligé pour vous enfermer Dans les  
crédits alloués.

Les 95,000<sup>f</sup>. pris à la banque  
Cortona ayant été consacrés en entier aux  
Dépenses De l'établissement, vous n'avez acquitté  
ni les frais De commission, montant pour cette  
Somme à 880<sup>f</sup>., ni les 5,070<sup>f</sup>. 20<sup>c</sup>. Dus pour  
intérêts Des Sommes qui composent le  
Déficit que je m'occupe De combler. Vous  
avez grande que ces frais provenant Durant  
Des versements & formant ensemble 6,050<sup>f</sup>.  
20<sup>c</sup>. ne Devaient pas tomber à la charge  
Del'établissement.

Vous Demandez en conséquence que  
ce 6,050<sup>f</sup>. 20<sup>c</sup>. Soient réunis à la Dette De  
l'établissement & y placés ainsi en Dehors De

la  
M<sup>re</sup> Guérin, Directeur De l'Académie  
Royale De France, à Rome.

la somme annuellement affectée au service,  
comme aussi en Dehors Des comptes que  
vous aurez à fournir.

J'ai cru Devoir, Monsieur,  
accueillir cette Demande qui m'a paru juste  
& j'en ai autorité à clore vos comptes de  
l'exercice 1823 sans y comprendre les Coût.  
20.<sup>e</sup> Dont il est question ci-dessus.

Recevez, Monsieur, l'assurance  
De ma considération Distingüée.

Le Ministre S.<sup>te</sup> Just.<sup>ie</sup> Des Intérieurs.

Corbin